Le Courrier des Opelousas.

Vol. XXII. Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., Samedi, 23 Janvier 1875. **No. 15.**

OPELOUSAS:

SAMEDI matin : 23 JANVIER 1875.

Ceux qui doivent au bureau du "Courrier", soit pour abonnement, annonces ou jobs, sont informés que s'ils viennent nous payer d'ici au 1er Février prochain, nous leur ferons une réduction de 10 pour cent. Nous sommes dans un besoin pressant d'argent, c'est pourquoi nous faisons cette offre à nos patrons qui, nous l'espérons, y accédront. Après le 1er Février, nous serons forcé de placer nos comptes entre les mains d'un Collecteur diligent.

☞Dans la nuit de dimanche à lundi dernier, des voleurs se sont introduits dans la boutique d'horloger de M. Rodolphe Bodemuller, en notre ville, et ont enlevé une quinzaine de montres, dont une grande partie avaient été déposées là en réparation.

Les voleurs ont fait sauter les deux crochets de la porte qui donne sur la rue Bellevue. Cette opération a été faite avec une dextérité qui prouverait de l'expérience en pareille matière.

☞ La Législature de contrebande continue ses séances; mais toujours à tatons, sachant que cette assemblée est illégalement constituée, et qu'elle ne peut réunir un quorum.

Les membres Conservateurs, de leur côté, se réunissent aussi tous les jours; mais ils n'ont pas la prétention de légiférer, et ils se bornent à attendre que justice se fasse.

PAIEMENTS EN ESPECES.—Le Congrès a passé une loi qui fixe la reprise des paiements en espèces en 1879.

LE STEAMER "FLETA."Le capitaine Pickett rentre de nouveau dans notre navigation avec un excellent bateau, comme on le verra par un avis dans une autre colonne.

☞Le Gouverneur Taylor, (radical,) du Wisconsin, dans son message annuel à la Législature, dit, à propos de la condition de la Louisiane:

"Je ne prétends pas préjuger les faits, mais si le gouvernement fédéral a le droit de répéter ce qu'il vient de faire en Louisiane, je crois qu'il est temps que nous mettions tous de côté l'esprit de parti et nous réunir dans une cause commune pour la préservation de notre souveraineté constitutionnelle et des libertés dont le peuple américain a hérité de ses ancêtres."

Et c'est pourtant l'infernal Bureau des Retours de notre malheureux Etat qui fait naître cet esprit tout naturel de rebellion, même dans les Etats du Nord, qui n'ont jamais eu de sympathie pour nous que depuis qu'une usurpation sans exemple est appuyée par la force des Etats-Unis.

☞Le temps n'a pas été positivement pluvieux, cette semaine; mais froid, humide et presque entièrement exempt de soleil. Les chemins sont extrêmement mauvais et partout effondrés, et nos rues sont dans un état pitoyable.

Le labourage a commencé depuis quelques jours, et les affranchis qui ont fini de déménager et de changer de patrons semblent disposés à travailler.

Le coton s'achemine lentement vers les points d'embarquement, lentement à cause des chemins; car nous supposons que tout ou à peu près tout le coton de la dernière récolte est maintenant sous balle.—On suppose qu'une bonne moitié de la récolte a déjà été expédiée sur le marché de la Nouvelle-Orléans.

Les cotonniers ont été déçus dans leurs espérances, comme ils le sont presque toujours. Le marché s'est ouvert à 16 cts. et ils n'en peuvent obtenir aujourd'hui que 12 ou 13 sur habitation. Ils comptent toujours sur une hausse et ils rencontrent presque invariablement une baisse qui dure jusqu'à la récolte suivante.

Le Rapport du Comite Congressionnel sur les affaires de la Louisiane.

Voici un passage de ce rapport qui en dit autant qu'il en faut pour faire ses conclusions:

"Avant de référer à d'autres sujets, nous sommes forcés de déclarer que les actes du Bureau des Retours, à tout prendre, sont arbitraires, injustes, et, dans notre opinion, illégaux, et que ces actes arbitraires, injustes et illégaux, ont seuls, empêché les retours d'une majorité conservatrice dans la Chambre des Représentans."

Cette conclusion est correcte, car nous savions déjà que nous avions été fraudés dans nos droits par la décision de cette infâme institution qu'on appelle le Returning Board, composé d'hommes sans honneur ni vergogne.

Le rapport déclare qu'il n'y a pas eu d'intimidation de la part des conservateurs mais au contraire il y en a eu dans plusieurs paroisses de la part des Radicaux, encouragés dans ce sens par Kellogg et ses acolytes. Il déclare en outre qu'il n'y a eu nulle part du côté des conservateurs des menaces contre les votans de couleur; mais qu'au contraire, ces derniers ont été protégés par les conservateurs dans l'exercice du droit de vote;—Qu'un grand nombre de gens de couleur ont voté le ticket démocratique, en déclarant que les carpet baggers et le gouvernement actuel étaient la cause de la gêne générale et de la ruine du pays.

Dans la paroisse Lincoln, il y a cinq membres de la famille Green qui ont des emplois du Gouverneur, et dans la paroisse Natchitoches, sept membres de la famille Boult occupent des places accordées également par Kellogg. Tous ces gens-là, observe le rapport, sont radicaux et sont prêts à jurer ce que Kellogg veut qu'ils disent.

Les retours des commissaires d'élection envoyés par les surveillants de l'enrégistrement, démontrent une majorité de vingt-neuf conservateurs sur 111.

L'abolition de certaines cours de justice (continue le rapport) dont les juges avaient été élus par le peuple, et la substitution d'autres cours dont les juges sont nommés par Kellogg, est une violation de la constitution de la Louisiane.

Somme toute, ce rapport est réellement l'expression d'hommes impartiaux qui ont compris l'énormité des injustices flagrantes et des outrages souvent répétés envers le peuple trop patient de la Louisiane; et comme on devait s'y attendre, la lecture de ce rapport de deux radicaux et un démocrate, a jeté la consternation dans les rangs républicains de Washington et du pays entier.

Le Congrès a ordonné l'impression de ce rapport sans en vouloir entendre la lecture, et on assure aujourd'hui que le comité originel, composé de quatre républicains et trois démocrates, sera immédiatement expédié à la Nlle.-Orléans, (s'il n'y est pas déja) pour reviser ce rapport et faire un examen plus approfondi de cette question honteuse. Les trois membres du sous-comité dont nous venons de donner un sommaire du rapport, feront partie de ce comité, et ne peuvent consciencieusement pas revenir sur leurs conclusions. Des quatre autres, il y a deux démocrates et deux républicains. Nous ne pouvons pas espérer que le rapport de ce dernier comité sera unanime; mais nous sommes moralement convaincu que la majorité sera de cinq ou six sur sept. Il y aura alors un rapport de la minorité, et ce sera peut-être ce dernier que le Congrès acceptera; car, quand on est lancé dans le crime, on ne s'arrête pas à mi-chemin.

Reconstruction de la Louisiane.

(Extrait de l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)

Le moment était venu où la Louisiane devait forcément échapper ou contrôle des aventuriers et des voleurs qui la mettaient au pillage depuis six ans. Un grand nombre d'électeurs de couleur, désabusés sur le compte de leurs prétendus amis et voyant que ceux-ci précipitaient la ruine de leur Etat et ne laissaient à la population de couleur comme à la population blanche, d'autre perspective qu'une misère abjecte, avaient voté pour les candidats conservateurs ou s'étaient abstenus de voter. Dans certaines paroisses, notamment dans les paroisses St-Jacques et Carroll, des candidats de couleur l'avaient emporté sur les blancs, créatures de Kellogg, Bovee et Benham, et le Bureau des retours lui-même avait été obligé de refuser d'endosser les fraudes au moyen desquelles ces deux hommes avaient voulu corriger le scrutin à leur profit.

Les conservateurs avaient remporté une victoire éclatante et leurs intentions biens connues indiquaient que dès qu'ils auraient repris possession du pouvoir, tous leurs efforts auraient pour objet d'opérer une réconciliation des deux races, de maintenir la paix et l'harmonie et de permettre à tous les hommes de bien et de bonne volonté de contribuer à replacer la Louisiane sur la voie du travail, de la prospérité et du bonheur, sous la direction d'un gouvernement honnête, anxieux de garantir à tous une liberté et une protection égales.

Dans l'exécution de ce programme dont le but était le bonheur commun de tout le peuple de l'Etat, les vagabonds étrangers et les renégats blancs qui, depuis six ans, se partageaient le privilège d'exploiter à leur profit toutes les sources de la fortune publique et privée, ne pouvaient, évidemment, avoir aucun rôle à jouer. Il paraît qu'ils n'étaient pas assez gorgés, ni assez repus et que la perspective d'avoir à lâcher une si belle proie les a révoltés.

Ils ont donc entrepris une tâche impossible, celle de refaire à leur profit l'élection du 2 novembre. Le Bureau des retours a prêté les mains à ce projet, mais malgré toute son impudence il n'est parvenu qu'incomplètement à l'objet désiré et en laissant tellement à découvert ses procédés frauduleux que la défense de ses décisions n'ose plus même être tentée.

Maintenir par la force une législature comme celle qu'à laissée à la maison d'Etat l'expulsion par les baïonnettes de la majorité légalement élue, paraît être hors de question. Dibble un des soutiens les moins scrupuleux de Kellogg comme il l'avait été de Warmoth, n'ose pas demander que le Congrès ratifié la révolution militaire exécutée par Sheridan. Il prétend que tout ce qui s'est fait en Louisiane a été une suite de procédés révolutionnaires et contre-révolutionnaires et il demande au Congrès de reconstruire la Louisiane à nouveau.

Sheridan qui a fait la première reconstruction et qui a mis, en 1868, Warmoth à la tête de la Louisiane, serait, naturellement, chargé de diriger la seconde, après avoir fait place nette par le balayage de la Législature.

Les radicaux ne sauraient mieux reconnaître qu'il leur est impossible de contester la victoire électorale des conservateurs le 2 novembre qu'en demandant, eux-mêmes, une nouvelle élection, après avoir soutenu en 1872 que le Congrès n'avait aucune autorité pour ordonner une pareille mesure. Ils font exactement comme ce brigand qui, jouant aux dés avec un citadin, empochait l'argent chaque fois qu'il gagnait et annulait le coup chaque fois qu'il perdait, tout en jurant ses grands Dieux qu'il voulait un jeu loyal.

Mais une nouvelle élection pourrait donner, de nouveau, la victoire aux conservateurs. Voilà pourquoi Butler propose de laisser au président Grant la nomination de la commission de trois membres chargée de choisir les enregistreurs et les juges d'élection. Nous savons d'avance ce que cela veut dire.

D'un autre côté, les radicaux sentent la nécessité d'empêcher le renouvellement de ce fait inquiétant pour eux, que beaucoup de gens de couleur ont voté avec les conservateurs, et il leur faut intimider les blancs et les démoraliser pour les dégoûter de prendre part à l'élection. C'est cette partie de la besogne dont paraît avoir été chargé le triste héros de la Shenandoah.

Intimider les blancs, il n'y a guère réussi jusqu'à présent, et l'épithète de bandits appliquée par lui aux volés, n'a fait qu'attirer sur lui autant de ridicule que d'odieux. Mais il annonce pompeusement qu'il va publier une statistique effrayante des meurtres commis dans cet Etat. Nous savons déjà que cette statisque sera mensongère et calomnieuse et qu'elle ne sera qu'une répétition des histoires d'outrages dont on a rassasié le peuple du Nord depuis plusieurs années.

Cette manœuvre du gouvernement de Grant est peut-être le trait le plus odieux de la conspiration dont notre malheureux Etat est l'objectif.

Les préjugés sectionnels entre le Nord et le Sud disparaissaient chaque jour; au Sud l'antagonisme entre les races suscité par les carpet-baggers dans leur intérêt, tendait également à s'effacer. Réveiller les préjugés du Nord, raviver les haines au Sud, telle est la mission que vient d'entreprendre l'auteur du massacre inhumain de Piegan. Elle est bien digne de l'homme qui, non content de faire une guerre d'extermination aux guerriers indiens, a fait égorger aussi leurs femmes et leurs enfants.

Que dire du gouvernement national qui, au lieu de prêter son concours à une réconciliation entre les deux populations du Sud, autorise l'emploi de moyens propres à faire renaître les défiances et les colères, et sanctionne l'appel aux plus mauvaises passions? N'est-ce pas là une pierre de touche infaillible pour apprécier la moralité de cette politique d'un égoïsme farouche, qui n'a qu'un but: la satisfaction de l'ambition insatiable de Grant?

Nous espérons que les gens de couleur auront assez de bon sens pour comprendre toute la perfidie de cette manœuvre qui ne tend à rien moins qu'à les maintenir en état d'hostilité permanente avec la population blanche.

Ils peuvent peut-être, avec l'appui de la force matérielle dont Grant dispose et la connivence d'une majorité au Congrès, faire réussir la conspiration et en retirer quelques avantages dans le présent. Mais ces advantages ne sauraient compenser pour eux les dommages irréparables qu'entrînerait pour toute la population laborieuse et industrieuse de l'Etat, la continuation de la domination des *carpet-baggers*.

Qu'ils songent, d'ailleurs, à ceci: c'est que le règne du parti républicain n'a plus que deux ans, peut-etre qu'une seule année d'existence. Quoique fasse Grant au Sud et même plus il fera pour contrôler les votes de cette section, plus il donnera de voix aux démocrates au Nord.

Le triomphe final et permanent des conservateurs en Louisiane ne saurait être retardé de plus de deux ans.

Les gens de couleur qui sont Louisianais, qui ont ici leurs familles et leurs intérêts, réfléchiront avant de laisser échapper l'occasion qui leur est offerte de répudier une domination momentanée qui ne peut être due qu'à la violence et à la fraude. S'ils veulent qu'on respecte leurs droits et leurs libertés, ils doivent séparer leur cause de ceux qui portent atteinte aux droits et aux libertés des blancs et qui ne leur laisseront jamais que les miettes du festin auxquels ils les convient.

Ce n'est pas le présent seulement qui est en jeu, c'est l'avenir. Que ceux à qui on demande d'endosser Sheridan et la force brutale ne l'oublient pas!

Le mensonge du President.

(Extrait de l'Abeille de la N.-O. du 15 Janv.)

C'est bien mensonge et non message qu'il faut dire en parlant de ce document dans lequel on peut relever presque à chaque ligne une assertion contraire à la vérité.

Il y a deux parties dans cette diatribe présidentielle: un réquisitoire plein de fiel et de calomnies contre le peuple de la Louisiane, et une mauvaise plaidoirie remplie de faussetés et de platitudes pour la défense de l'intervention militaire.

La calomnie contre le Sud était une arme qui s'était émoussée dans les mains débiles de Williams, malgré sa fabrique en permanence d'outrages et sa convention d'aventuriers de couleur réunie à Chattanooga. Nous pensions qu'il n'en serait plus question. Grave erreur.—Grant, avec l'obstination qui a constitué sa seule tactique pendant la guerre, a appelé Sheridan à la rescousse et a résolu de montrer au monde comment deux militaires pouvait dépasser Williams et Beckwith, deux avocats, dans le maniement de cette arme terrible, la calomnie.

Il s'en sont donné à cœur joie. Sheridan dans ses rapports, et Grant dans son message. On dirait une répétition des campagnes de la Virginie. Mille cadavres ne suffisent pas pour produire l'effet voulu, mettons-en deux mille, trois mille, trois mille cinq cents, et provisoirement ils ont bien voulu s'arrêter à ce dernier chiffre. Trois mille cinq cents meurtres politiques dans ce petit Etat de 750,000 âmes! Et le lieutenant-général de l'armée signe ce rapport, et le Président des Etats-Unis l'endosse et des sénateurs font servilement chorus avec eux!

Le peuple de la Louisiane n'a qu'un mot à jeter à la face de ses insulteurs, celui de CALOMNIATEURS. Il en appelle au bon sens et à l'esprit de justice du peuple américain pour faire actuellement justice de la calomnie, et, en 1876, des calomniateurs.

Si de ce réquisitoire, digne d'un pamphlétaire de bas étage, nous passons à la défense de l'intervention fédérale en Louisiane, nous restons confondu en voyant l'homme qui a tout dirigé, tout ordonné, recourir à des équivoques, nier les faits les plus notoires ou en imaginer de faux, et finalement, presque désavouer l'officier qui a servi d'instrument à sa politique, tout en maintenant d'ailleurs, le résultat accompli grâce à l'obéissance passive de ce même officier.

La moralité de la partie du Message relative au Bureau des retours sera appréciée quand nous rappellerons que le Bureau des retours ne s'est décidé à frauder qu'après avoir reçu avis que l'Administration à Washington tenait essentiellement à ce que le contrôle de la Législature restât au parti républicain, et sur l'assurance donnée que quelque frauduleux que fussent les résultats proclamés, le gouvernement fédéral promettait son appui pour les maintenir.

C'est à la suite des instructions et sur la foi de ces promesses que Wells et ses collègues se sont ingéniés à changer une majorité démocratique de 29 voix en ce qu'ils croyaient être une majorité radicale d'une voix juste; ils n'ont pas osé aller jusqu'à donner un quorum, c'est-à-dire 56 voix, aux radicaux.

Arrivons maintenant au 4 janvier, et relevons d'abord une étrange contradiction:

"J'ignorais qu'on s'attendit à un événement de ce genre, et aucun ordre n'a été donné, aucune suggestion n'a été antérieurement faite à un officier militaire quelconque en Louisiane."

Que voulait dire alors la mise en mouvement de l'armée et de la marine le 4 janvier à 7 heures du matin? Et plus loin le Président ne dit-il pas: "Je suis informé que ces actes de violence faisaient partie d'un plan prémédité, &c."

S'il y avait un plan prémédité, le président le connaissait, et c'est une misérable excuse de prétendre qu'il "ignorait qu'on s'attendit à un événement de ce genre, et qu'en conséquence, le général qui a envahi la Chambre a agi sans instructions. C'est à dessein qu'on a placé ce général sous les ordres de Kellogg sans instructions, sauf à le désavouer indirectement comme on a désavoué le juge Durell. Ce n'est pas autre chose, en effet, qu'un désaveu, que de pallier le tort du général qu'on a mis en avant, en disant que ce n'est pas un avocat capable de juger d'un coup-d'œil jusqu'où il peut aller.

Couvrir Sheridan en alléguant qu'il n'a pris le commandement qu'à 9 heures du soir, est d'une mauvaise foi ridicule, car personne ne doutera que le général Emory n'ait agi suivant ses recommandations, en plaçant le général de Trobriand sous les ordres directs de Kellogg.

Quand le président dit: "il paraît être bien prouvé que la minorité démocrate voulait organiser la Chambre par la fraude et la violence", il tranche la question au lieu de donner les informations qu'on lui demande. Quand il ajoute qu'elle entreprit de créer une majorité en faisant des membres avec des personnes non déclarées élues, il oublie que l'admission de ces personnes avait été référée à la Chambre.

Toute la défense du président et de son subordonné Sheridan roule sur de misérables subterfuges, et quand le président parle d'illégalité et de violence, il devrait se rappeler qu'il est le premier coupable, et que c'est par une violence injustifiable qu'il a soutenu et qu'il soutient encore, un gouvernement complétement illégal, d'après ses propres aveux.

S'il y a eu des troubles, des conflits sanglants, des hommes tués, toute la responsabilité en retombe sur le président, et s'il était vrai qu'il y eût eu en Louisiane, 3500 meurtres politiques, Grant serait responsable au premier chef de ces meurtres, car ce sont ses interventions arbitraires réitérées qui ont encouragé les radiccux à provoquer des luttes, auxquelles les démocrates n'ont pris part qu'en étant dans le cas de la plus légitime défense.

Il est faux que Kellogg ait été chassé de la Maison d'Etat, il l'avait quittée pour se réfugier à la Douane bien avant qu'il y eût la moindre apparence de troubles.

Il est faux que Kellogg ait fait sa réquisition pour des troupes avant de quitter la Maison d'Etat; il l'a fait de la Douane, propriété fédérale, étant par conséquent, légalement en dehors du territoire de la Louisiane. Le fait a été avoué par ses partisans. Mais l'espace nous manque pour relever une à une toutes les fausses allégations contenues dans le message.

Le Président termine cette défense embarrassée, dans laquelle abondent des contradictions et des aveux significatifs, en rejetant la responsabilité de ce qu'il a fait sur le Congrès qui a négligé de statuer sur les affaires de la Louisiane malgré sa requête et en demandant à ce corps d'adopter des mesures qui rendent les devoirs de l'Exécutif parfaitement clairs.

En d'autres termes, Grant met le Congrès dans la nécessité de se condamner lui-même à cause de son inaction, ou de lui donner un *satisfecit* pour tout ce qu'il a fait.

Le pays attend la réponse du Congrès.

Washington 11—M. Schurz commente sur la situation générale des affaires dans le Sud et dit qu'il saluerait comme un jour de bon augure le jour où les gens de couleur du Sud secoueraient le joug scandaleux de ces aventuriers qui, prenant avantage de leur ignorance, en font les instruments de leur rapacité. Le peuple du Sud n'est pas un peuple de meurtriers et de bandits. Il y a de mauvais éléments parmi eux, mais le gouvernement national lui-même donne à ces mauvais éléments une force qu'ils n'auraient jamais eue autrement. Il soutient que la Caroline du Nord et la Georgie où le self-government n'est pas obstrué, avancent en prospérité tandis qu'en Louisiane et autres Etats où le self-government est obstrué, il n'y a aucune prospérité. Il pense que la licence du pouvoir devient beaucoup plus dangereuse que la licence d'une populace.

Les conservateurs de la Louisiane ont emporté la dernière élection et ont été dépouillés de leurs droits par les fraudes du Bureau de retours. Personne ne pourrait obscurcir la vraie question devant le Sénat par des mouvements obliques. Il espère que sa motion n'aura pour résultat un bill pour une seconde élection en Louisiane, avec le général Sheridan pour contrôleur en chef et un Packard pour conduire la campagne. Aucune mesure ne servirait à rien si elle ne sontenait pas les privilèges constitutionnels du pays et ne conservait pas à l'Etat le droit de self-government.

Washington, 10.—Des bruits de dissention dans le cabinet à propos de la politique de l'administration en ce qui concerne les troubles de la Louisiane, circulent encore dans les cercles bien informés, et l'on disait ce soir que le secrétaire Fish avait offert sa démission au Président.

Le secrétaire, cependant, nie le fait, assurant positivement qu'il n'a pas donné sa démission, bien qu'il ne veuille pas répondre de ce qui arrivera. Il semble assez clair que trois membres au moins du cabinet ne sont pas d'accord avec le Président sur cette question malheureuse, et qu'ils lui ont dit qu'ils donneront leur démission.

GRAND

CONCERT ET BAL.

LA FANFARE ALLEMANDE des Opelousas a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'elle donnera son second Concert et Bal

LE MARDI 2 FEVRIER PROCHAIN, au Théâtre des Variétés, à Opelousas.

PROGRAMME:

1o. Marche, de Il Trovator, par Verdi
2o Les yeux bleus, grand Galop, Viltreck.
3o. First Love, Redowa.
4o. Storm Galop, par le Professeur Mayer.
5o. Souvenir des Tyroliens.
6o. Firt March, par J. Gungl.
7o. Fanfare Polka, par Asher.
8o. Mazurka.
9o. Fairy Bell Polka.
10o, Storm March Galop.

BAL.

L'ouverture se fera par une grande Promenade, marche, par la Fanfare, chef d'orchestre le Professeur Rud Mayer.

DIRECTEURS:

J. L. Morris, E. Phillips.
F. Perrodin, W. O. Posey.
L. Desmarais. L. A. Hébert.
P. J. Lefebvre.

COMITÉ D'INVITATION:

A. D. Williami. R. Réaud.
R. Mornhinveg. B. A. Guidry.
J. S. Perkins.

COMITÉ D'ARRANGEMENT:

Prof. R. Mayer. C. Mayo.
C. Pefferkorn. J. T. Healey.
J Cochran G. Pulford.

Les portes s'ouvriront à 6 heures.
Le Concert commencera à 7 heures P. M.
☞Entrée, par cavalier, une piastre.
Des cartes d'entrée sont à vendre chez S. Isaacs, M. Posey, E. Phillips, C. Mayo et à la Poste.
J. PEFFERKORN, Pres.
WM HERR, Secrétaire.
Opelousas 23 Janvier 1875.

Grocerie de Famille.

LE soussigné saisi cette occasion pour annoncer à ses clients et au public en général qu'il vient d'arriver de la Nouvelle-Orléans avec un assortiment soigneusement choisi de

GROCERIE DE FAMILLE,

telle que: Farins, sucre, café, riz, porc, jambon, épaules fumées, bacon, beurre, langues sèches, graisse, et autres viandes;—Vins, whiskies et liqueurs fines; sardines, maqueraux, saumons, fromages de Gruyère, de Limbourg et de l'Ouest, crakers, moutarde, ognons, fèves sèches, pacanes, noisettes, pommes, pommes de terre, sauces, catsups, oranges, ananas, candis et dragées assortis, etc. qu'il vendra aux prix les plus modérés pour du comptant.

Graines de Jardinage fraiches, de Buist.

Pommes de terre, dite Early Rose, Pink Eyes, Jackson White Russets, toujours en mains, par baril ou par gallon, aux prix les plus bas.

JULIEN CLAUDE.
17 Janv. 14 Rue Main, Opelousas.

AUX FAMILLES.

MME RUDOLPH MAYER annonce respectueusement aux chefs de familles que le Lundi 9 Novembre courant elle ouvrira, à sa résidence, rue Main et Union, à Opelousas, une Ecole primaire pour les enfants.

Le cours d'instruction comprendra le Français et l'Anglais, et les enfants qui seront confiés à ses soins recevront une instruction pratique dans ces deux langues.

Enseignement. $3 par mois. Enfants en bas âge à meilleur marché.

On pourra traiter de gré à gré pour l'Allemand, la musique et le dessin.

Opelousas 7 Novembre 1874. 4tf

RUDOLPH BODEMULLER,

BARBIER et Horloger, rue Bellevue, près du Café de Pefferkorn. Barbe, coupe de cheveux, nettoyage de la tête, réparation de montres, de pendules, de bijouterie et d'instruments de musique. On achète l'or brisé.—Agent de la Gazette Allemande de la Nlle.-Orléans pour Lafayette, St. Landry et Calcasieu.
7 Novembre 1874*

N. D. WETMORE,

FACTEUR de Coton et de Sucre et Agent Général pour les Granges. Agent Spécial pour la Louisiane. Recommandé par la Grange Nationale comme Agent Général.
Bureau et Dépôt, 17 rue Union et 166 rue Gravier, Nouvelle-Orléans. [31oc3tf

J. L. Couret,

FACTEUR en sucre et en coton, et Marchand Commissionnaire en général, No. 1½ Rue Conti, NOUVELLE-ORLÉANS.

Meubles de Maison

Directement de la Fabrique, et aux prix de la Nouvelle-Orléans.

LE soussigné vient de recevoir des manufactures de Cincinnati, un assortiment complet de meubles de maison, tels que bois de lits, tables, chaises, berceuses, fauteuils, toilettes, armoires, gardes-manger, lavabos, etc. etc. qu'il vendra à aussi bon compte, sinon à meilleur marché qu'on ne peut les faire venir de la Nouvelle-Orléans.

Venez vous en assurer vous-mêmes.

On fait également les meubles sur commande et on répare les vieux meubles.

L. VATTER, agent.
19 juillet—40tf] rue Main, Opelousas.

Mornhinveg & Dantin,

ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ont ouvert leur Atelier de Tailleurs rue Bellevue, vis-à-vis le magasin de Jos. Bloch & Cie., où ils sont prêts à faire promptement et sur commande, des vêtements d'hommes et de garçons, tout ouvrage garanti. [31 août 1872-32

R. MORNHINVEG,
HORLOGER-BIJOUTIER,

Rue Main, Opelousas, s'occupera assidument de tous les ouvrages de ces différentes branches, que l'on voudra bien lui confier. Ses prix seront très modérés.
Opelousas, 3 Janvier 1874. 1a

JOSEPH M. MOORE.
AVOCAT JURISCONSULTE,

EXERCERA sa profession dans toutes les Cours du Huitième District Judiciaire.—Son bureau est le même occupé ci-devant par Swayzé & Moore, et plus recemment par Moore & Morgan, rue Bellevue, Opelousas, Lne. Opelousas 22 avril 1871.

Manufacture de Voitures.

FLATTE de l'encouragement qui lui a été accordé jusqu'à présent par le public de cette Paroisse, le soussigné remercie sincèrement ceux qui l'ont ainsi encouragé, et sollicite en même temps la continuation de leur patronage. Il sera toujours prêt à manufacturer des buggies, hacks et autres véhicles sur commande et de main de maitre. Les réparations aux voitures, tant charronnage que forge, peinture ou garniture, seront exécutées promptement et aux prix les plus modérés, pour du comptant seulement. Dorénavant, tout ouvrage qui ne sera pas payé sur livraison, portera 10 pour cent d'augmentation pour les frais de collection immédiate.

Le soussigné a toujours en mains des hacks, des buggies &c. neufs et de seconde main qu'il vendra à bon marché pour du comptant.

S. P. CLARK.
Opelousas 20 Janvier 1872. 19tf.

Paquebot Regulier du Mercredi.

Le bateau-à-vapeur fin marcheur RUTH, E. QUATREVAUX. Capitaine, HENRI MOLAISON, Commis.

PARTIRA de Washington, le Mercredi de chaque semaine, à 10 heures du matin, et de la Nouvelle-Orléans le Samedi à 5 heures P. M.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à R. S. Wilkins, agent, Washington, Lne.
4 Juillet 1874 1a

Le Bateau-à-vapeur solide et fin marcheur BERTHA, H. H. Broad, Capitaine, J. B. Schmidt, Commis, fera les voyages réguliers entre Washington et la Nouvelle-Orléans, partant de Washington le Dimanche à 10 heures du matin, et de la Nlle-Orléans le Mercredi soir à 5 heures.

Dans le cas où les eaux baisseraient de manière à empêcher le "Bertha" d'arriver jusqu'à Washington, alors le léger bateau-à-vapeur "MINNIE" fera le trajet entre Washington et le Petit Diable ou la Vieille Rivière, selon le cas, et rencontrant là le Bertha, il prendra son fret et ses passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à Gérand Carrière, Washington.
13 Septembre 1873. 48tf

NOUVEAU BATEAU.
Reduction dans le Fret et le Passage.

Le bateau-à-vapeur FLETA, capitaine C. C. Pickett, Commis T. R. Muggah et St C. Derbès, fera les voyages réguliers entre notre port et la Nouvelle-Orléans, partant de Washington le Dimanche à 10 heures du matin, et de la ville le Mercredi soir à 5 heures.

En annonçant ma rentrée dans cette navigation, je sollicite respectueusement de nouveau, de mes amis et du public, leur encouragement dont j'ai toujours été flatté. Mon magasin de dépôt est le même qu'auparavant. Il sera toujours tenu par un homme compétent, qui recevra avec ponctualité le fret qui me sera destiné.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au magasin de dépot, à Washington.

C. C. PICKETT.
Agent pour Opelousas: Solomon Loeb.
Washington, 23 janvier 1875. 15tf

STEAMER BERTHA,

Dorénavant, le Bateau-à-vapeur BERTHA partira de Washington régulièrement le Dimanche matin à 10 heures, et de la Nouvelle-Orléans le Mercredi à 5 heures du soir. H. H. BROAD,
28 Déc. 12tf Capitaine.

Bachemin & Meynier,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES généraux et Marchands de produits de l'Ouest, No. 53 rue North Peters, entre Bienville et Conti, NLLE.-ORLEANS.

☞Toute consignation et tout ordre sera promptement exécuté. [26 dec. 11 *

Adolphe Alex. Mouton,

FACTEUR de sucre et de coton, et Marchand Commissionnaire, No. 186 rue de la Commune, NOUVELLE-ORLEANS.

Aux Marchands de Boeufs.

LES BŒUFS, VACHES ET VEAUX gras de boucherie, seront achetés au comptant par CLEOPHAS COMEAU.
Opelousas 1er juillet 1874 tf

Le Courrier des Opelousas,

PUBLIE LE SAMEDI PAR
LEONCE SANDOZ.

L'ABONNEMENT sera de trois piastres par an, payable d'avance.

LES AVIS se paieront cinquante cents par carré pour la première insertion et vingt-cinq cents par carré pour chaque insertion subséquente. Huit lignes ou moins constitueront un carré.

Les avis qui seront envoyés pour être publiés seront insérés en Français et en Anglais (à moins qu'il n'en soit autrement ordonné) jusqu'à ce que l'éditeur juge à propos de les discontinuer.

Les candidats aux faveurs publiques devront payer quinze piastres d'avance, s'ils veulent se faire annoncer.

Les nécrologes, les lettres de remerciment, les réclames, les communications d'un genre personnel, etc., se paieront au taux des avis.

Les articles d'une nature personnelle (quand toutefois ils seront admissibles) se paieront vingt cents la ligne et d'avance.

OPELOUSAS DIRECTORY.

Groceries.

ANDRUS, C. B.—Family and Plantation Groceries, Corn, Oats, Tinware, Glassware, &c. Corner Main and Landry sts.

DESMARAIS, LOUIS—Groceries, Liquors, Cigars, Hardware, Tinware, &c. Corner of Market and Bellevue streets.

MUNZESHEIMER, F.—Groceries, Provisions, Crockeryware, Glassware, Tinware, &c. Main st., bet. Landry and Bellevue.

Dry Goods and Groceries.

ISAAC, SOLOMON—Dry Goods, Clothing, Boots, Shoes, Hats, Hardware, Saddlery, &c. Corner of Main and North streets.

PHILLIPS, EMANUEL—Dry Goods, boots, Shoes, Hats, Saddlery, Groceries, Hardware, &c. Main st., bet. Landry and Bellevue.

ROOS, DAVID—Dry Goods, Clothing, Hats Boots, Shoes, Groceries, Hardware, &c. Corner Main and Bellevue streets.

VILASECA, MAURICE—Dry Goods, Boots, Shoes, Hats, Groceries, Glassware, Tinware, &c. Main st., bet. North and Grolée.

Drugstores.

MAYO, CLAUDIUS—Drugs, Patent Medicines, Chemicals, Paints, Oils, Varnishes, Glass, &c. Corner Court and Bellevue sts.

POSEY, JOHN—Drugs, Chemicals, Patent Medicines, Toilet Articles, Paints, Oils, Glass, &c. Corner Main and Landry sts.

Physicians.

HADDEN, LOUIS — Physician and Surgeon. Office at residence, southern extremity of Union street.

THOMPSON, WM. M.—Physician and Surgeon. Office at his father's residence, on Court street.

Attorneys at Law.

ESTILETTE, E. D. — Attorney and Counselor at Law. Office in the Old Bank House, on Landry street.

LEWIS & BRO.—Attorneys and Counselors at Law. Office on Landry st., between Court and Market streets.

MARSEL & HUDSPETH — Attorneys and Counselors at Law. Office near corner of Court and Landry streets.

MOORE, JOSEPH M.—Attorney and Counselor at Law. Office on Bellevue street, opposite the Market House.

OGDEN, JOHN N. — Attorney and Counselor at Law. Office with the Parish Recorder, Court House Square.

PERRODIN, F. F.—Attorney and Counselor at Law. Office in brick building at corner of Market and Landry streets.

Watchmakers and Jewelers.

BODEMULLER, RUD.—Watchmaker and Barber. Watches, Clocks, Jewelry and Musical Instruments repaired. Bellevue st.

EALER, C. N.—Established 1845. Watches, Clocks, Jewelry and Sewing Machines repaired. Corner Main and Landry streets.

MORNHINVEG, REMI—Watches, Clocks and Jewelry repaired. Main street, adjoining C. Mornhinveg's tailor shop.

Livery Stables.

JOHNSTON, W. M.—Horses, Buggies and Hacks to hire. Hauling done. Horses fed and cared for. Main st., opp. Munzesheimer's

THOMPSON, CHAS. M.—Livery and Feed Stable. Landry street, between Main and Court streets, Opelousas, La.

Miscellaneous.

COURIER JOB OFFICE.—Every description of Job Printing from a small Card to the largest Poster, at N. O. prices. Main st.

CLARK, S. P.—Carriage Shop. Buggies and Hacks made to order and repaired. Main street, opposite the *Courier* office.

GOSSELIN, PIERRE—Wheelwright. All work in his line done promptly. Shop at Northern extremity of Main street.

HERR, WM. Jr.—Barber Shop. Shaving, Hair-cutting, Shampooing, Hair-dyeing. Main street, opposite Johnston's Stable.

JOBIN, JOS.—Blacksmith Shop. Particular attention paid to horse-shoeing. Blacksmithing in all its branches. Main street.

LIGHTLEY, WM.—Tin Shop. Tinware of all kinds, and Buck's Brilliant Stoves. Landry street, near the Postoffice.

MOURET, P. R.—Country Inn and Oyster Saloon. Meals at all hours. Bellevue street, next to Mayo's Drugstore.

MORNHINVEG & DANTIN—Fashionable Tailors. Near corner of Main and Bellevue streets, opposite Jos. Bloch & Co.'s.

PULFORD, GEO.—Saddlery and Harness of all kinds. Varieties Building, Main street, between Landry and Vine.

SKINNER, L.—Gunsmith. Arms and machinery of all kinds repaired and tools sharpened. Landry street, near the bridge.

THE OPELOUSAS COURIER.—Established 1852. Published weekly, English and French; subscription $3 in advance. Main st

VATTER, L.—Furniture Store and Cabinet Maker. Furniture made to order and repaired. Main street, near Jobin's shop.

ZWEINERT, C.—Gentlemen's Boots and Shoes made to order. A fit guaranteed Bellevue street, near corner of Main.

Places of Worship.

CATHOLIC CHURCH—Rev. F. Raymond Parish Priest. Mass at 6½ A. M. week days and at 7 and 10 A. M. Sundays. Union street.

EPISCOPAL CHURCH. Rev. P. Macfarlane, Minister. Services on 2d and 4th Sundays at 11 A. M., and 1st and 3d at 5 P. M.

GAMILES CHASUDIM. J. Bloch, Pres., E. Phillips, Sec. Services at Masonic Lodge New Year's Day and Day of Atonement, 7 A. M.

METHODIST E. CHURCH. Bellevue st. Rev. B. J. Baldwin, Pastor. Services on Sundays at 11 A. M. and at 7½ P. M.

Fire Department.

HOPE Hook and Ladder Co. No. 1. M. Villaseca, Foreman. Meets first Monday of every month at 7 P. M. at Truck Room.

OPELOUSAS Fire Co. No. 1. Leonce Sandoz Foreman. Meets first Saturday of every month at 6 P. M. at Engine House.

OPELOUSAS Fire Co. No. 2. Edgar Vanhille, Foreman. Meets first Wednesday of every month at 2 P. M. at Engine House.

WASHINGTON DIRECTORY

CARRIERE, G.—Warehouse; dealer in groceries, Western produce, forage, &c., &c. Water street, on the levee.

PIERREL, A.—Dry Goods, Groceries, Hats, Boots, Shoes, &c. Hides and Country Produce bought and sold.

LE
Grabot de Coton de la Louisiane,
Publié à Vermillonville, Lne.,

EN FRANCAIS ET EN ANGLAIS, par J. Y. GILMORE, à $3 par an.

Il circule dans les paroisses Lafayette, St. Martin, Vermillon et St. Landry, ainsi que dans diverses paroisses de l'Etat. 21 fév

A LOUER A BAIL.

LE MAGASIN au-dessous du bureau du Courrier des Opelousas, rue Main;—une des meilleures positions pour tout genre d'affaires. Possession donnée le 1er Janvier.